

# BILAN DES ACTIONS JUDICIAIRES

Contre la Haine l'Antisémitisme le Racisme

Association Contre la Haine, l'Antisémitisme et le Racisme (C.H.A.R.)

22 rue de la Cloquette, 75011 Paris | associationchar.fr | associationchar@yahoo.com | RNA: W751241791

## Actions Récentes et Condamnations (2024-2025)

### Octobre - Décembre 2024

#### Haine dans les transports parisiens

Condamnation à 6 mois de prison avec sursis de l'individu ayant arboré un maillot « anti-juif » dans le métro de Paris.

### Avril 2025

#### Affaire Sophie Pommier

Condamnation à 500 € d'amende pour apologie du terrorisme (comparaison du Hamas à la Résistance française).

### Mai 2025

#### Cyber-haine - Affaire Abdoulaye Kanté

Identification et condamnation de l'auteur d'un tweet raciste visant le policier Abdoulaye Kanté après plainte de l'association.

### Novembre 2025

#### Contentieux Administratif - Ville d'Ivry-sur-Seine

Annulation d'une délibération illégale par le tribunal administratif de Melun. La commune condamnée à verser 1 500 € de frais de justice à l'association.

## Procédures en Cours et Constitutions de Partie Civile

### Affaire de l'étudiante de la Sorbonne

Plainte déposée suite à l'exclusion d'étudiantes françaises de confession juive d'un groupe WhatsApp. L'association intervient pour dénoncer cette discrimination à caractère antisémite.

**DÉLIBÉRÉ IMMINENT**

### **Attentat contre la Synagogue de la Grande-Motte**

Constitution de partie civile par l'association C.H.A.R. et suivi judiciaire de l'attaque terroriste.

**EN COURS**

### **Affaire Ashur Samaya (Meurtre haineux)**

Plainte avec constitution de partie civile déposée suite à l'assassinat d'un ressortissant de confession chrétienne.

**PROCÉDURE LANCÉE**

### **Affaire Rima Hassan**

Procédure judiciaire en cours. Date d'audience fixée au 7 juillet 2026.

**AUDIENCE FIXÉE**

### **Union Juive Française pour la Paix (UJFP)**

Plainte déposée pour suspicion de financement du terrorisme.

**EN COURS**

### **Dossiers Omar Alsoumi & Inès Corbière**

Poursuites pour apologie du terrorisme et incitation à la haine.

**SUIVI EN COURS**